





# F. Jelmoli

Dépôt de Fabrique

## ZURICH

N.B. Echantillons de tous les articles — Couvertures comprises — par retour. Marchandise franco, gravures gratis.

Mes deux maisons de commerce sont fermées les dimanches et jours de fête.

### Ettoffes pour Dames

Peruvienne et Melton, grande largeur, uni, rayé et □	de Fr. —.75 à Fr. —.95 p. mèt.
Cachemires et Merinos, grande largeur, pure laine.	» 1.15 » 4.85 »
Serges et Jacquards, etc., grande largeur, pure laine.	» 1.75 » 5.25 »
Cheviots et Diagonal, anglais, grande larg., pure laine.	» 1.85 » 4.95 »
Drap de Dames, 100/130 c., nouvelles nuances	» 2.75 » 7.50 »
Ettoffes noires, 6 <sup>e</sup> larg., pure laine, unies et fantaisie.	» 1.65 » 5.95 »
Sealpeluche, Ettoffes pour Manteaux et Imperméables.	» 2.55 » 17.50 »
Ettoffes p <sup>r</sup> Jupons 75 c. p. m., Peluches et Velours de soie.	» 2.45 » 6.50 »
Nouveautés en grands assortiments — Diagonale, Changeant, Bouclé, Broché, Noppé, □ et Rayé.	» 1.35 » 6.25 »

### Draperie hommes & garçons

Eberhaut 85 c. par mèt. Milaine, Retors et Panamas, 130 cm.	Fr. 1.95 p. mèt.
Lastings et Futaines, fr. 2.10 p. mèt.; Milaine-sur-fil.	» 4.75 »
Draps et Satins noirs, 140 cm., fr. 6.45 p. m., Cheviots anglais, 140 cm.	» 2.75 »
Bouxkins, 130/150 cm., en tous genres.	de Fr. 2.50 à Fr. 16.50 »

### Toileries (75 à 200 cm.) et Impressions

Toile-coton, écrue et blanche, 28 c. p. mèt., 150 cm.	Fr. —.85 p. mèt.
Duvet-Croisé et Limoge, 150 cm., fr. 1.25. Bazin, 135/150 cm.	» 1.45 »
Vareuse, 120 cm., fr. 1.65 p. mèt., Piqué, blanc et molletonné.	» —.85 »
Madapolame renforcé, 54 c. p. mèt., Immense choix de doublures.	» —.25 »
Flanelles Chemises, 65 c. p. mèt., Oxford, rayé et □	» —.60 »
Nappes, 125 cm., fr. 1.25 p. mèt. Serviettes assorties	» —.65 p. pce.
Essuie-Mains, 45 c. p. mèt. Mouchoirs, ourlés	» —.20 »
Flanelle-Molleton, pure laine, fr. 1.25 p. mèt., Flanelle-Chemise p. l.	» 1.85 p. mèt.
Flanelle imprimée, pure laine, pour Matinées, Blouses et Robes	» 1.95 »
Impressions de Mulhouse, 45 c. p. mèt. Cotonne de Vichy, 100 cm.	» —.95 »

### Couvertures de Lit, de Chevaux & de Bétail

Couv. Grison, fr. 1.75. Couv. blanche, rouge, toutes grandeurs, de Fr. 4.50 à Fr. 24.50	
Couv. Mélange defr. 6.50 à fr. 16.50. Couv. Jacquard, t <sup>es</sup> grand <sup>s</sup>	» 13.50 » 28.
Je solde une partie de couvertures de lit, de chevaux et de bétail à des prix très réduits. (Demandez-en échantillons.)	

## BRASSERIE BEAUREGARD FRIBOURG

Principale Brasserie de la Suisse française



BIÈRE blonde et brune en fûts et en bouteilles.

DÉPOT pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers chez

M. E. CEREGHETTI, rue Fleury n° 5, à Neuchâtel.

M. SEILAZ n'est plus représentant de la Brasserie Beaugard. (H. 1255 F.)

### AUVERNIER

Excellents fromages de 15 à 25 kilos. Charcuterie de la Brévine, 1<sup>er</sup> choix. Conserves alimentaires en tous genres. Bon vin rouge et blanc, depuis 40 cts. e litre. Dénrées alimentaires. — Produits Maggi. Suif et soufre de cave, etc., etc. S'adresser chez **H.-L. OTZ Fils.**

### Loterie des œuvres d'Ang. Bachelin

Les billets sont en vente dès ce jour dans les librairies et principaux magasins de la ville.

Prix du billet : fr. 1.

1<sup>er</sup> lot : Un tableau de fr. 500. Le tirage aura lieu le 16 octobre prochain. L'exposition est ouverte à la Galerie Léopold Robert tous les jours, de 10 heures du matin à 5 heures du soir.

Le Comité.

**Vieux Fromages** maigres, bien salés, expédie franco, en remboursement, par 6, 8 et 10 kilos, à 70 cent. le kilo. (Indiquer la gare.)

**A. RIGENBACH, ALLE (Jura bernois).**

A vendre une devanture de magasin, largeur 2m48, hauteur 2m87. S'adr. au magasin Sandoz-Lehmann, Terreaux 3, Neuchâtel.

### BONNE OCCASION

On offre à vendre un MEUBLE CANNÉ, forme Louis XIV, ancien, composé de 2 canapés et 12 chaises. S'adresser pour le voir à M. Ströle, tapis, Orangerie 4, Neuchâtel.

8 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

## LES

## GENTILSHOMMES DU DÉSERT

ROMAN ALGÉRIEN

Par FERNAND-HUE

A mesure que Marius Bey parlait, un pli profond se creusait entre les sourcils de Messaoud; ses yeux brillaient d'un éclat étrange et une expression de haine se répandait sur ses traits.

L'Italien, qui l'examinait à la dérobée, en fut frappé et s'en réjouit.

— C'est là, reprit-il, une raison de plus pour que tu exécutes fidèlement les ordres de Sidi Mohammed el-Mahedi : en servant l'Islam, tu serviras ta vengeance, car ce colonel est peut-être l'assassin de ton père.

— Qu'importe? répondit Messaoud en reprenant tout son calme; c'est un Français, et cela suffit. Que ce soit lui ou un autre qui ait frappé mon père, il est tombé sous les coups des Roumis... Quant à ce colonel, il appartient à la race maudite qui est venue s'implanter

### RAISINS DU VALAIS

1<sup>er</sup> choix

Caissettes de 5 kilos, brut, franco contre remboursement de 4 fr. (H. 1324N.)

J. JORIS-FUMAUX, Sion.

### 40 pièces bon FROMAGE salé

à vendre, à prix raisonnable, chez M. Frédéric Robert, Martel-Dernier, Ponts.

Voulez-vous un bon dessert de table? Prenez les

### BRICELETS

de la boulangerie BACH, Ecluse n° 9.

### POUR PIERRISTES

177 On offre à vendre, pour cause de départ, un outillage complet, très peu usagé, et diverses fournitures; le tout à un prix très modéré. S'adresser au bureau du journal.

### CAVES Ph.-V<sup>r</sup> COLIN

2, Balance, 2

Cave ouverte de 9 heures à midi

BUREAU : ÉVOLE n° 17

Vins du pays et vins étrangers en fûts et en bouteilles. — Muscat de Tunisie. — Cognac de Tunisie, vieux.

### RAISIN du pays, rouge et blanc, 1<sup>er</sup> choix.

Caissettes de 5 kilos, franco, contre remboursement, à 4 fr. — Chez Ed. DUBOIS-FAVRE, magasin de légumes et fruits, à Colombier.

sur le sol de ma patrie, qui occupe le pays où jadis paissaient librement nos immenses troupeaux, qui nous a soumis, nous les fiens descendants de Sidi-Abd-El-Kader-ben-Mohammed! N'est-ce point assez?...

— Allons, pensa Carcano, il est bien comme je le voulais; maintenant, je peux compter sur lui.

Puis, tout haut, il reprit : — En te disant cela, je croyais t'être agréable.

— Plus que tu ne le penses... Donc, ce colonel Laroche était lieutenant pendant la razzia dans laquelle périt mon père; et tu me dis qu'il a élevé un enfant après le combat.

— Oui, un enfant qui est aujourd'hui maréchal des logis au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs d'Afrique et qui se nomme Richat.

— Est-ce tout ce que tu as à m'apprendre?

— Pour le moment, c'est tout.

— Retire-toi; l'heure de la sieste est passée; les rues vont s'emplier de monde, il ne faut pas que l'on nous rencontre ensemble.

— Oh! te verrai-je, si j'ai à te parler?

— Ne t'inquiète pas de cela... Adieu.

Cesare Carcano toucha la main de Messaoud et s'éloigna, fort satisfait de son court entretien avec le mokaddem.

Le caïd resta longtemps dans le café,

### Savon lanoline au lait souffré

Il résulte des plus récentes découvertes que ce savon est d'un effet surprenant contre toutes les impuretés de la peau, soit : taches de rousseur, boutons, feux du visage, peau rugueuse, etc., il rend la peau douce et le teint d'une blancheur éblouissante. — En morceaux à 75 cts., à la Pharmacie A. DONNER.

### OCCASION

A vendre un ameublement de salon, comprenant 1 canapé, 2 fauteuils, 6 chaises, style Louis XV, 1 table ronde, le tout usagé, bien conservé et à très bas prix. S'adr. Salle de ventes de Neuchâtel, 21, faubourg du Lac.

A vendre un lit à deux personnes, complet, matelas bon crin, une table de nuit et un potager à deux trous; le tout peu usagé. S'adresser rue des Poteaux 5, 3<sup>me</sup> étage.

POTAGERS à vendre, neufs et d'occasion. Industrie n° 15, rez-de-chaussée.

### ON DEMANDE A ACHETER

186 On demande à acheter d'occasion un potager usagé, de grandeur moyenne. S'adresser au bureau de la Feuille.

On demande à acheter de la vendange de vignes situées sur le territoire de Neuchâtel. S'adresser à MM. Amisano frères, rue du Château 9.

### APPARTEMENTS A LOUER

A louer, de suite, au 3<sup>me</sup> étage, un beau logement de six pièces en plein soleil. S'adresser rue de la Place d'Armes 6, au second.

A louer de suite ou pour le 24 septembre, à une ou deux personnes soigneuses, un petit logement remis à neuf, de deux chambres, cuisine avec eau et dépendances. S'adresser au magasin de M. Garcin, Grand' rue 1.

On offre à louer, tout de suite ou pour le 24 septembre, un petit logement composé d'une chambre, cuisine et dépendances, situé au rez-de-chaussée, rue du Pommier 6. S'adresser pour le visiter au magasin Deleuvre, même maison.

A louer tout de suite, au-dessus de la ville, à une personne tranquille, une chambre meublée ou non, avec dépendances et jardin. S'adresser rue de l'Hôpital 4, 1<sup>er</sup> étage.

A louer, rue de l'Industrie, un logement de 3 petites chambres au soleil. S'adr. rue de l'Industrie 10, 1<sup>er</sup> étage.

147 Une dame seule cherche à partager son logement avec une dame également seule. S'adresser au bureau du journal.

plongé dans ses réflexions, songeant aux paroles de l'Italien, savourant d'avance le plaisir de la vengeance.

— Ainsi, pensait-il, cet homme que pendant des années j'ai cherché vainement, que j'avais abandonné tout espoir de revoir jamais, vient se livrer de lui-même entre mes mains. Cet homme que j'ai juré de tuer, le Mahedi m'ordonne de le conduire à la mort; mais, pour que ma vengeance soit complète, il ne suffit pas qu'il périsse; non, il faut que je lui inflige un autre supplice plus terrible et plus atroce que la mort!...

Cinq jours plus tard, l'expédition était prête à se mettre en route.

Afin de donner plus de solennité à ce départ, le commandant supérieur, suivi de son état-major, accompagna le colonel Laroche jusqu'en dehors de la ville.

Au pied du rocher des Chiens, les officiers s'arrêtèrent, la petite colonne s'ébranla et défila devant le commandant et sa suite.

En tête, sur deux rangs, marchaient les chasseurs d'Afrique, en tenue de campagne, couvre-nuque déployé; puis, venaient les mulets de bât portant les cantines du colonel, de Hector le Blond et de Marius Bey, les chameaux chargés de vivres et d'autres vides que l'on devait remplir d'eau pour les longues

### CHAMBRES A LOUER

Pour le 1<sup>er</sup> octobre, chambre non meublée, r. de la Place d'Armes 1, 3<sup>e</sup> étap<sup>e</sup>

Chambre meublée, à un ou deux J : Côte 7a, 1<sup>er</sup> étage.

A louer belle chambre meublée, rue Pourtalès 4, 3<sup>me</sup> étage.

195 Deux jolies chambres meublées à louer, avec la pension si on le désire. — S'adresser au bureau du journal.

A louer, pour un ouvrier honnête, une chambre meublée. S'adresser faubourg du Lac, n° 8.

A louer une grande chambre meublée ou non meublée. S'adresser au bureau du journal. 189

A louer une jolie chambre meublée sur la rue du Seyon. S'adresser magasin de cordes, même rue.

A louer deux chambres meublées, avec balcon, rue P.-L. Coulon 2, 2<sup>me</sup> étage.

### Chambre et pension soignée

Treille n° 5, 1<sup>er</sup> étage.

### Chambres & bonne pension

Faubourg du Lac 21, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> étage.

185 A un rez-de-chaussée, chambre et grande cuisine avec eau, pouvant être utilisée aussi comme dépôt. Le bureau de ce journal indiquera.

Jolies chambres et bonne pension; jouissance d'un jardin. Vieux-Châtel 15, rez-de-chaussée.

### Bonne PENSION et jolies cham-

bres meublées. Rue Coulon n° 2, 3<sup>me</sup> étage.

Pour le 18 septembre, belle chambre meublée ou non; 15 fr. par mois. Evole n° 3, rez-de-chaussée.

### LOCATIONS DIVERSES

A louer, pour le 24 juin 1894, dans la maison rue du Trésor 7, savoir :

Un grand magasin situé du côté de la rue du Seyon, actuellement magasin de quincaillerie.

Un magasin situé du côté de la rue du Trésor, actuellement café de tempérance.

Et pour Noël 1893 :

Un logement au 3<sup>me</sup> étage, côté rue du Trésor, de 4 chambres, cuisine et dépendances.

S'adresser à M. Gustave Koch, rue du Trésor 7, au 2<sup>me</sup> étage, de 10 heures du matin à midi.

A louer dès maintenant un grand magasin avec dépendances, pouvant être utilisé comme atelier. S'adresser à James Brun, Tertre 18.

184 Grande cave à louer. Le bureau du journal indiquera.

Magasin à louer tout de suite, à la rue du Temple Neuf. S'adr. à l'Étude Brauen, notaire, Trésor 5.

étapes dans la plaine aride. Drapés dans leurs burnous rouges, les spahis fermaient la marche, rangés, eux aussi, sur deux rangs.

Quand le défilé fut terminé, le colonel dit adieu au commandant et aux officiers; tous échangèrent de vigoureuses et cordiales poignées de mains; il y eut quelques souhaits d'heureux voyages et de prompts retours murmurés à demi-voix; mais tous étaient émus et considéraient comme un dernier adieu celui qu'ils adressaient au colonel. Ils ne pensaient plus le revoir jamais.

Le colonel partit au galop, suivi du journaliste et de Marius Bey, et alla prendre la tête de la colonne.

Bientôt la petite troupe disparut derrière le rocher des Chiens, et le commandant supérieur, suivi de son état-major, rentra silencieux à Laghouat.

### CHAPITRE V

LAKHIDAR

Le premier soir, après une étape assez courte, l'expédition campa près de Tadjmout, et le lendemain elle partit de bonne heure, pour aller coucher à Ain-Mahdi, adoptant, dès ce jour, l'ordre de route qu'elle devait suivre désormais.

A trois heures, la trompette des

### ON DEMANDE A LOUER

verneur de Paris, à nomme une commission de réception.

Tœplitz (Bohème), 10 septembre. A la suite d'un orage, une explosion s'est produite dans les mines de Bruch.

Un ménage tranquille cherche à louer, tout de suite, un logement de 4 ou 5 pièces. Adresser les offres, par écrit, sous chiffres E. 192 N., au Bureau d'avis.

### On demande

à louer ou à acheter, pour St-Martin, une boucherie-charcuterie. S'adr. sous chiffre H. 1502 Ch. à l'agence Haassenstein & Vogler, à Chaux-de-Fonds. (H. 1502 Ch.)

On demande à louer de suite, en ville, un appartement de 4 à 5 pièces, si possible avec petit jardin. S'adresser rue J.-J. Lallemand 1, 2<sup>me</sup> étage.

### OFFRES DE SERVICES

Une fille cherche une place pour tout faire dans un ménage sans enfants. S'adr. rue du Château 8, au second étage.

Une femme de chambre et une cuisinière, connaissant toutes deux parfaitement leur service, cherchent, pour le commencement d'octobre, à se placer dans une grande maison bourgeoise. S'adresser au bureau de la Feuille. 198

Une jeune fille, robuste, travailleuse et bien recommandée, cherche une place pour tout faire dans un ménage soigné. S'adr. à Emma Worpe, chez M<sup>lles</sup> Ruedolf, Vieux-Châtel 11.

LA FAMILLE, bureau général de placement, rue du Château 11, offre : Des portiers, garçons d'offices, hommes de peine, une bonne cuisinière d'hôtel et une bonne femme de chambre d'âge mûr.

Une jeune fille allemande, ayant déjà fait un apprentissage de quelques mois dans un hôtel, désire trouver, contre un petit traitement, une place, afin d'apprendre le français. — S'adr. à veuve Lüthy, hôtel de la Cigogne, Soleure. (S 529 Y)

Une personne sérieuse, d'âge mûr, bien recommandée, ayant l'habitude des malades, sachant bien coudre et faire une bonne cuisine, cherche place auprès d'une dame ou d'un monsieur âgés. S'adresser rue du Seyon 12, au magasin de mercerie.

### VOLONTAIRE

On cherche, pour une jeune fille qui a déjà fait son instruction religieuse et qui parle joliment le français, une place comme aide au ménage ou pour s'occuper des enfants. S'adresser Môle 4, 3<sup>me</sup> étage.

On cherche une place pour une volontaire qui veut apprendre le français. S'adresser faubourg du Château 15, rez-de-chaussée.

Un jeune homme âgé de 18 ans, de bonne conduite et parlant les deux langues, aimerait se placer comme portier ou aide dans un magasin. Entrée à volonté. S'adr. au bureau de la Feuille. 179

chasseurs d'Afrique sonnait le réveil; les hommes quittaient leurs tentes, prenaient le café, sellaient leurs chevaux, pendant que les muletiers chargeaient les animaux de bât et les bach'amar leurs chameaux. A quatre heures, on levait le camp, et l'on se mettait en marche dans l'ordre suivant :

En tête, le colonel ayant à ses côtés Marius Bey et Hector le Blond. Derrière eux le trompette, le brigadier de spahis Sliman, un vieux chevronné qui avait près de vingt-cinq ans de service, et Jean Kuntz, l'ordonnance de Laroche, qui ne l'avait pas quitté depuis que celui-ci avait été nommé sous-lieutenant. Puis venaient les chasseurs d'Afrique, marchant en file indienne, sur deux rangs, et au centre, les muletiers conduisant les bagages des membres de la mission, et parmi eux, la Mosca, le fidèle serviteur de Carcano, toujours juché sur son sor: mulet. Puis, s'égrenant et s'allongeant dans la plaine, le convoi de chameaux. Le peloton de spahis fermait la marche et avait pour consigne de pousser devant lui les trainards et d'empêcher les bêtes de somme de s'écarter de la route.

L'avant-garde marchait forcément beaucoup plus vite que le gros de la colonne; toutes les heures le colonel faisait une pause, pour permettre à la troupe de se rassembler, et on répar-



Une fille cherche pour tout de suite une place comme cuisinière. S'adresser Chavannes 16, 1<sup>er</sup> étage.

Un jeune homme de 20 ans cherche une place comme domestique, pour conduire les chevaux ou autre emploi. Bons certificats. Adresse: Hôtel de Tempérance, rue du Pommier, Neuchâtel.

Une bonne nourrice sera disponible dès le 10 septembre prochain. S'adresser Maladière 7.

Une honnête fille, âgée de 27 ans, sachant les deux langues, désire partir avec une bonne famille pour Paris, comme cuisinière. Bons certificats sont à disposition. S'adresser rue du Seyon 24, au 3<sup>me</sup> étage.

Une jeune fille âgée de 23 ans, connaissant les deux langues, cherche un emploi facile dans un magasin et, au besoin, comme aide au ménage, en ville ou dans les environs. S'adresser à M<sup>me</sup> Clemmer, magasin rue des Moulins 20.

188 Une jeune fille ayant de bonnes recommandations cherche une place de bonne d'enfants. S'adresser au bureau du journal.

## DEMANDES DE DOMESTIQUES

Dans une famille protestante de Lucerne, on demande une fille de chambre causant exclusivement français, connaissant le service de table et étant au courant de tous les travaux à l'aiguille. Bon gage. Offres avec photographie à adresser sous les initiales D. L. 37, à E. Ducloux, annonces, Lucerne.

On cherche, pour Berne, une jeune fille de langue française, pour soigner un enfant de 15 mois, faire les chambres, coudre et repasser. Adresser les demandes à M. Estermann-Loder, place du Théâtre, Berne.

On demande pour tout de suite une bonne **sommelière** parlant les deux langues. S'adr. avec certificats faubourg de l'Hôpital 11, au café.

On demande pour tout de suite une jeune fille pour faire un petit ménage. S'adr. faubourg de l'Hôpital 11, au café.

On demande, pour tout de suite, une fille sachant faire tous les travaux d'un bon ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au bureau du journal. 194

On demande, pour tout de suite, une fille. 30 fr. par mois. S'adresser à M. Hugo Sailer, Fahys 25 a.

On demande, pour un ménage à la campagne, une fille de 25 ans, forte et robuste, sachant faire un bon ordinaire, ainsi que les travaux du ménage. S'adr. au bureau du journal. 197

On cherche une bonne cuisinière, sachant faire une cuisine soignée. S'adresser avec références à M<sup>me</sup> du Bois de Guimps, Cheseaux par Yverdon.

## Servante

On demande, pour Chaux-de-Fonds et pour tout de suite, une jeune fille de toute moralité, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. S'adresser à M. J.-H. Jeanneret-Schenk, r. du Doubs 67, Chaux-de-Fonds.

On cherche, pour la fin du mois, dans une bonne famille à Zurich, auprès de deux fillettes, une jeune fille de langue française, d'une famille chrétienne et d'une très bonne éducation, qui sache bien coudre et comprenne un peu la musique. S'adr. directement à M<sup>me</sup> Nagelivon Vloten, Pestalozzistrasse 1, Fluntern, Zurich.

Un jeune homme de confiance pourrait entrer de suite comme garçon de peine chez Eug. Rochat, pâtissier, Grand' rue 11.

## OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

164 Un jeune homme sérieux et exempt du service militaire cherche position dans administration ou commerce. Le bureau du journal indiquera.

taut, à travers la plaine unie, au sol grisâtre, poussiéreux, craquelé, où poussent, par places, de petites touffes de thym sauvage.

A dix heures, grand'halte; les chevaux étaient entravés, les hommes préparaient le déjeuner. Kuntz faisait la cuisine pour les membres de la mission, et l'on ne repartait que vers une heure, pour marcher jusqu'au soir.

Ce jour-là, dès deux heures, on aperçut Aïn-Mahdi, assise sur un mamelon, dans la plaine immense, ainsi qu'un îlot solitaire perdu au milieu de l'Océan; des fortifications de terre battue entouraient la ville, et du milieu de cette masse grise émergent les toits plats des maisons blanches, les coupôles et les minarets de la mosquée et d'innombrables palmiers aux têtes empanachées.

— Voici Aïn-Mahdi, la ville sainte, dit le colonel; à l'abri de ces murailles de terre, les marabouts d'Aïn-Mahdi soutiennent jadis un siège terrible contre Abd-el Kader.

— Entrerons-nous dans la ville? demanda Marius Bey.

— Non, Monsieur; nous demeurerons sous ses murs; mais je suis certain que le marabout Tedjini nous enverra la hiira.

Deux heures après, la colonne campait, et, presque aussitôt, une troupe d'hommes à pied, précédés par un ca-

201 Une jeune personne arrivant de l'étranger et connaissant l'anglais, désire se placer dans un magasin de la ville. Bons certificats et références à disposition. S'adr. au bureau de la Feuille.

190 Une jeune demoiselle de la Suisse allemande, parlant passablement le français, désire une place de

## demoiselle de magasin

en ville. S'adresser au bureau du journal.

## MODES

On demande, pour le 1<sup>er</sup> octobre, une jeune ouvrière modeste, expérimentée et de toute moralité. Adresser les offres au bureau de la Feuille, sous les initiales T. C. 196.

On demande une institutrice diplômée, pour enseigner le français et l'allemand et pouvant disposer de quelques heures par jour. Adresser les offres case postale 1204, Neuchâtel.

## APPRENTISSAGES

199 Une jeune fille intelligente, de 17 ans, de la Suisse allemande, aimerait entrer en apprentissage chez une lingère et pour se perfectionner dans le français. Entrée le 1<sup>er</sup> novembre ou plus tard. S'adresser au bureau de la Feuille.

## APPRENTI

Un jeune homme actif, de bonne famille, pourrait entrer tout de suite dans un commerce de vins et liqueurs, pour apprendre le commerce et la langue allemande. Offres sous initiales D-8402-Y, à Haasenstein et Vogler, à Berne.

Un jeune homme, actif et intelligent, pourrait entrer de suite comme apprenti tapissier au magasin de meubles F. Schumacher.

176 Un jeune homme ayant terminé ses classes pourrait entrer dès maintenant comme apprenti dans une maison de gros de la ville. S'adresser au bureau de la Feuille qui indiquera.

## OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu samedi, deux clefs, à la promenade du faubourg. Prière de les rapporter chez M<sup>me</sup> Bedaux, restaurant des Concerts, contre récompense.

## AVIS DIVERS

### Réunion fraternelle

MARDI 12 SEPTEMBRE 1893  
à 8 h. du soir

### à la Chapelle des Terreaux

Les enfants de Dieu de toute dénomination y sont cordialement invités.

## VACCINATION

Le docteur E. HENRY vaccinera chez lui, Coq-d'Inde 10, les mardi 12 et mercredi 13 septembre, à 3 heures, avec du vaccin de Lancy.

### M<sup>me</sup> Nancy Jeanjaquet

reprendra ses

## LEÇONS DE PIANO

le 12 septembre, 7, rue Lallemand.

M<sup>lle</sup> MIEDEL recommencera le 1<sup>er</sup> septembre ses leçons de chant et de piano. Domicile: rue de l'Hôpital 4.

On offre à prêter fr. 5000 sur hypothèque en premier rang. S'adresser en l'Etude du notaire Juvet, à Neuchâtel.

valier monté sur une mule blanche, s'avançait vers le camp.

Ce cavalier n'était autre que le marabout Tedjini, un gros homme, jeune encore, que sa vie oisive et inactive rendait obèse et presque impotent.

Après les salutations d'usage, il fit signe à la troupe de serviteurs qui le suivait d'approcher et de déposer son offrande devant le colonel: c'était un mouton tout entier, rôti et recouvert de miel; du couscoussou dans un grand plat de bois, du riz, des dattes

— Voilà pour tes hommes, dit le marabout; puis, désignant un nègre qui portait un grand saladier de faïence rempli de fraises: Voici pour toi.

— Je te remercie, dit Laroche.

Et se retournant vers les membres de la mission:

— Ceci est une attention de M<sup>me</sup> Aurélie.

— Qui est M<sup>me</sup> Aurélie? demanda Le Blond.

— Je vous le dirai plus tard. En attendant, offrons le café à notre hôte.

Kuntz servit le café, Tedjini en but une tasse, remercia le colonel, remonta sur sa mule et s'éloigna.

Laroche fit distribuer le mouton et le couscoussou aux hommes de l'escorte et ordonna au cuisinier de faire le repas comme à l'ordinaire. Au dessert, quand on servit les fraises, le journaliste renouvela sa question:

## ÉCOLE DE RECRUES N° 2 COLOMBIER

Les personnes pouvant avoir des comptes à réclamer à l'Ecole sont invitées à les présenter au quartier-maître soussigné, jusqu'au 14 septembre courant au plus tard; toute réclamation ultérieure sera écartée.

COLOMBIER, le 7 septembre 1893.

## MATILE, lieutenant.

### J. LEUENBERGER & Co, à BIENNE

Agence générale concessionnée de Passages et d'Émigration  
Succursales à Bâle, Berne, Neuchâtel, New-York.

Expéditions chaque semaine de passagers et d'émigrants en toutes classes, pour tous pays d'outre-mer, par paquebots-postaux français et autres lignes recommandables, à de bonnes conditions. Paiements pour l'Amérique. Acheteurs de billets américains. Contrats de voyage sont traités par MM. Ch. JEANNERET, rue Purry 6, à Neuchâtel, et J. STUCKY, restaurateur, à la Chaux-de-Fonds.

## Maladies des yeux

Le docteur Verrey, médecin-oculiste, ne recevra pas à Neuchâtel mercredi 13 septembre.

## AVIS AU PUBLIC

Le soussigné, anciennement ouvrier chez M. Schweizer, à l'honneur d'informer le public de Neuchâtel et des environs qu'il ouvre, dès le 15 courant, la forge située à l'**ECLUSE 45, Maison Schanzli**. Il s'efforcera, par un travail prompt et des prix modérés, de mériter la confiance qu'il sollicite.

### Georges BANDERET,

Maréchal ferrant

FORGERON en VOITURES

## SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION de BOUDRY-CORTAILLOD

Assemblée générale des Actionnaires  
le vendredi 15 septembre 1893, à 8 h.  
du soir,

A L'HOTEL-DE-VILLE DE BOUDRY

Ordre du jour:

1. Rapport du Comité.
2. Rapport des Commissaires-Vérificateurs.
3. Bilan. Fixation des répartitions aux actionnaires et aux consommateurs.
4. Nominations de deux Commissaires-Vérificateurs pour l'exercice 1893-94.
5. Divers.

MM. les Actionnaires peuvent dès maintenant prendre connaissance du bilan, du compte de profits et pertes, ainsi que du rapport de MM. les Commissaires-Vérificateurs, qui se trouvent déposés chez le gérant A. Jeanmonod, à Cortaillod.

## Cours de langue et de littérature italienne

Le Dr Amici, professeur suppléant de littérature italienne à l'Académie, ouvrira, au commencement d'octobre, des cours particuliers de langue et de littérature italiennes.

Les cours seront donnés par groupes d'élèves au domicile du professeur, avenue du Premier-Mars 4. La finance pour chaque leçon d'une heure est fixée à 1 fr. par élève. Les élèves pourront choisir, d'accord avec le professeur, les jours et heures des leçons.

L'élève qui aura suivi le premier cours d'hiver (50 leçons) saura déjà parler et écrire l'italien.

Les inscriptions seront reçues jusqu'à mercredi 27 septembre, chaque jour, avenue du Premier-Mars 4, de 10 h. à midi, et de 2 à 5 h.

A la même adresse, on délivrera le programme détaillé des cours.

Pension soignée et jolies chambres pour dames ou messieurs, diners seuls, chez M<sup>me</sup> Graber, rue Pourtalès 2.

— Qui est cette M<sup>me</sup> Aurélie? demanda-t-il.

— M<sup>me</sup> Aurélie est la femme du marabout; c'est une Française qu'il a épousée dans les circonstances suivantes: en 1870, pendant la guerre, le marabout Tedjini, soupçonné d'avoir des relations avec les tribus du Sud, fut fait prisonnier et envoyé en captivité à Bordeaux. Il était libre dans la ville et promenait partout son ennui. Cependant, il avait une affection particulière pour un square où il rencontrait une jeune bonne, la domestique d'un député, qui lui plut tellement qu'il voulut l'épouser; sans doute il éblouit la jeune Bordelaise par le récit de ses richesses, le dénombrement de ses immenses troupeaux; toujours est-il qu'elle se laissa convaincre et devint M<sup>me</sup> Tedjini. Après la guerre, il revint ici, avec son épouse; depuis lors, la France ne compte pas d'allié plus fidèle et M<sup>me</sup> Aurélie ne laisse passer aucune occasion d'être agréable aux officiers qui campent dans le voisinage d'Aïn-Mahdi.

— L'histoire est plaisante, dit Marius Bey en riant.

— Et absolument vraie, répondit le colonel.

— Je vais en faire un conte, que j'enverrai à mon journal, ajouta Hector.

(A suivre.)

## SALON DE COIFFURE CHARLES ZIRNGIEBEL

6, rue du Seyon, 6  
(Maison du Télégraphe)

## SE RECOMMANDE COURTAGE DE VENDANGE

Le soussigné se charge de l'achat et vente de vendange.

S'adr. à M. Jules MOREL, faubourg de l'Hôpital 1.

Une demoiselle, diplômée, désire donner des leçons de français et d'anglais, ou aider des enfants dans la préparation de leurs devoirs scolaires. Adresser les offres: M. P. 22, poste restante.

## ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

### Promesses de mariage.

Edouard-Gustave-Paul Oelschläger, négociant, Prussien, domicilié à Neuchâtel, et Marie-Octavie-Ursule Roulet, Neuchâteloise, domiciliée à Epagnier.

### Naissances.

7. Amita-Georgette, à Martin-Pierre Dalex, fiseur d'aiguilles, et à Emilie-Augustine née Ricotté.

8. Jeanne-Marguerite, à Paul-Henri Vaucher, horloger, et à Jeanne-Lucie née Gavéglio.

9. Emma-Albertine, à Jean-Sulpice, Jaquier, mécanicien au chemin de fer, et à Anna-Marie née Devaud.

10. Ida-Mathilde, à Daniel-Alfred, Saurer, chocolatier, et à Elisabeth née Schwab.

10. Ida-Mathilde, à Louis-Edouard Laubscher, mineur, et à Elise-Caroline Chautems.

### Décès.

8. Baptiste-Raphaël Galli, gypseur, Tessinois, né le 24 juillet 1866.

9. Jeanne-Emma, fille de Léopold Perret et de Marie-Catherine née Bridel, Neuchâteloise, née le 22 août 1893.

11. Anna-Barbara née Etter, épouse de Abram Bühlmann, Bernoise, née le 14 avril 1830.

## NOUVELLES POLITIQUES

### Angleterre

La destinée qu'on avait depuis longtemps prédite au bill de Home rule à la Chambre des lords s'est accomplie. Après quatre jours de débats, l'assemblée aristocratique a repoussé à l'écrasante majorité de 419 voix contre 41, la mesure votée par la Chambre des communes à une majorité de 34 voix, après 83 séances.

Les masses ne vont pas être appelées encore à dire leur sentiment sur l'attitude de la Chambre des lords. Le bill de Home rule sera présenté de nouveau à la Chambre des communes et voté par elle une seconde fois au commencement de 1894, après quoi il sera derechef transmis à la Chambre des lords qui ne manquera pas de répéter son veto. C'est alors seulement que le corps électoral sera de nouveau consulté, et lors même que son enthousiasme pour le Home rule n'ait pas augmenté d'ici là, il se pourrait très bien qu'il conclût dans le sens du fameux mot de M. John Morley sur une assemblée traditionnellement hostile à toute mesure libérale quelconque: « The House of lords must be mended or ended ». Il faut que la Chambre des lords soit réformée ou abolie.

— On mande de Wellington (Nouvelle-Zélande), que le conseil législatif, qui est le Sénat de la législature néo-zélandaise, vient d'adopter en troisième lecture, à deux voix de majorité, un bill électoral antérieurement voté par la Chambre des représentants et qui confère la franchise aux femmes. En conséquence de cette décision, qui donne force de loi au bill, les dames néo-zélandaises pourront prendre part au scrutin dans les élections générales du mois de décembre prochain.

### Allemagne

Répondant aux paroles de bienvenue que lui adressa le maire de Strasbourg, l'empereur exprima ses remerciements pour le cordial accueil qui lui a été fait. Il regrette vivement de ne pouvoir, cette fois, rester que si peu de temps dans cette ville superbe. Un plus long séjour aurait mieux répondu à son affection pour

(Voir suite en 4<sup>me</sup> page.)

Nouveautés en Etoffes pour l'automne et l'hiver  
pour Robes élégantes et utiles de dames, filles et enfants  
100/110/120 cm. de large, meilleures laines, à 95, 1.25, 1.45, 1.65 — 4.65 le m.  
Etoffes pour Habillements de Messieurs et garçons  
meilleures produits: Cheviot véritable anglais, Buxkin, Tweed, Draps en couleurs et noir; Etoffes pour Pardessus, Milaine, Cuir de Sanglier, Manchester, Molestin le mètre à fr. —.85, 1.25, 1.65, 2.45, 2.90, 3.25 — 10.45  
Oettinger & Co, Centralhof, Zurich.  
Echantillons de toutes nos Etoffes pour Dames et Messieurs, ainsi que les marchandises franco à domicile.



Strasbourg, qui, dès son enfance, lui inspirait une sympathie toute particulière. Toujours il a souhaité que Strasbourg redevenait allemand. Ce vœu a été exaucé bien qu'il ne lui ait pas été donné à lui-même de contribuer à sa réalisation. Lorsque la dernière fois il est à l'improviste venu dans cette ville, il acquit la conviction que les Strasbourgeois sont satisfaits d'être de nouveau réunis à l'empire.

Dimanche soir, l'empereur et le prince de Naples sont arrivés à Carlsruhe, où de grandes ovations leur ont été faites.

L'empereur Guillaume II, après constatation des éminents services rendus pendant les manœuvres impériales de Metz par les cyclistes de la réserve, a décidé d'organiser un corps de bicyclistes qui fera partie de l'armée active.

### Brésil

Le gouvernement des Etats-Unis a appris lundi que Rio-de-Janeiro est en état de siège. Le ministre de la marine prépare un envoi de vaisseaux de guerre pour protéger les intérêts américains.

### République Argentine

Un combat a eu lieu, à Buenos-Ayres, entre les rebelles et les troupes provinciales. Les rebelles se sont emparés de la gare d'où ils ont délogé les troupes gouvernementales.

## CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Le congrès des mineurs du Pas-de-Calais, sous la présidence de M. Basly, a décidé d'adresser à la Compagnie des houillères une série de revendications, dont une augmentation des salaires de 10 %. En cas de refus, la grève générale éclaterait ce matin.

Un détachement de 300 soldats vient de partir pour Pontypridd, pays de Galles. Un escadron de hussards est parti pour le Yorkshire; 150 dragons sont en route pour Leeds et d'autres groupes partent pour le centre de l'Angleterre. Tous ces hommes emportent 30 cartouches chacun.

L'après-midi du 1<sup>er</sup> septembre, le docteur Judson Daland a traversé à la nage le détroit de Messine, entre Charbyde et Scylla. Entré dans l'eau à quatre heures dix, il en sortait à six heures trente. La distance directe n'est que de deux milles et demi, mais les courants l'avaient entraîné pendant quatre milles de plus.

C'est, dit-on, la première fois qu'un tel exploit a été accompli, bien que de nombreuses tentatives eussent été faites antérieurement. La mer est, en effet, dans ces parages fort dangereuse, en raison des tourbillons, des courants et des requins.

Un nouvel incident et même un nouveau conflit à l'Exposition de Chicago. C'est une dépêche de New-York qui nous le signale:

Les marchandises appartenant à un exposant français avaient été saisies ces jours derniers par la commission du Worlds Fair, cet exposant ayant négligé de verser à la caisse de l'Exposition la redevance convenue sur les ventes. Le consul de France a prévenu samedi les directeurs de l'Exposition qu'ils avaient à faire restituer immédiatement les marchandises en question, faute de quoi la section française fermerait immédiatement en signe de protestation collective. Le consul se plaint de n'avoir reçu aucun avis préalable de la saisie, ce qui lui a été toute chance de régler l'affaire à l'amiable; il refuse de discuter le fond de la question avant que les marchandises aient été restituées à l'exposant.

Un cyclone a détruit la ville de Mackford (Louisiane). Il y a 6 tués et 10 blessés.

Voici quelques détails sur l'expédition Nansen au pôle Nord:

Le vaisseau *Fram* a quitté Vardø le 21 juillet au matin pour continuer sa route dans la direction du point méridional extrême de la Nouvelle-Zemble. Pendant quatre jours, l'expédition s'est trouvée enveloppée d'un épais brouillard et, le 27, elle est arrivée pour la première fois en vue des glaces, aux approches du détroit de Yougor. Il y avait là une ceinture de glaces large d'environ trois kilomètres et demi qu'elle put éviter. Le lendemain, nouvelles banquises et brouillard épais obligeant le *Fram* à une immobilité complète. Les jours suivants, le vaisseau fendait les glaces du détroit avec le plus grand succès, grâce aux appareils nouveaux imaginés par Nansen pour franchir ces obstacles de la région arctique, et l'expédition a pu facilement écartier de son chemin des blocs d'eau congelée pesant jusqu'à 100 et 110 tonnes.

A Chabarowa, l'expédition a rencontré un des agents de Nansen qui, depuis janvier dernier, s'occupait de lui chercher des chiens en Sibérie pour la conduite des traîneaux que l'expédition emploiera plus tard. Il avait réuni 34 chiens qui ont été embarqués à bord du *Fram*. Le dernier jour de juillet, Nan-

sen faisait aux environs de Chabarowa des observations géologiques et découvrait de précieux fossiles, et deux de ses compagnons, le docteur Blessing et M. Scott Hansen, se livraient à des études géologiques et astronomiques. Le 3, l'expédition levait l'ancre et reprenait sa route vers la mer de Kara; des Samoyèdes l'ont aperçu, le 6, naviguant du côté de Norsk, entre les glaces et la terre ferme.

## NOUVELLES SUISSES

**Fourrages.** — Le Conseil fédéral a fait auprès du gouvernement austro-hongrois des démarches pour que celui-ci rapporte son décret interdisant l'exportation du foin. Si ces démarches n'aboutissent pas, le Conseil fédéral décrètera à son tour, contre l'Autriche, l'interdiction d'exporter des fourrages, en invoquant des nécessités militaires.

**Jeu de bourse.** — Le comité de la Société bernoise d'utilité publique avait demandé au Conseil fédéral s'il ne serait pas possible d'obtenir la réunion d'une conférence internationale pour combattre le jeu de bourse. Le Conseil fédéral a chargé son département des affaires étrangères d'étudier cette question, de concert avec le département de l'industrie et du commerce et les représentants de la Suisse à l'étranger.

**Schwytz.** — Un gentilhomme allemand, le baron Georges-Charles de Messmer, qui était en séjour à l'Axenstein, a été surpris vendredi par la nuit sur les rochers qui dominent Brunnen. Il a manqué sa route, et a fait une chute effrayante. Il a été tué du coup. On a ramené son cadavre à Brunnen.

## CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

**Certificats d'origine pour les envois en Russie.** — Ensuite d'un malentendu, il est arrivé récemment à plusieurs reprises que les bureaux de douane russes ont refusé les documents d'origine délivrés par les autorités communales suisses, parce qu'ils n'étaient pas légalisés par la légation russe. Le département fédéral des affaires étrangères, division du commerce, a demandé des renseignements à cet égard: il lui a été répondu que tous les bureaux avaient reçu l'ordre de s'en tenir strictement aux dispositions de la circulaire du ministre russe des finances, en vertu de laquelle les documents d'origine n'ont pas besoin d'être munis du visa de la légation russe.

**Nécrologie.** — On annonce la mort de M. le Dr Lardy, qui habitait Clarens depuis quelques années, mais qui a été auparavant pendant plus de trente ans médecin au Locle et qui a également desservi la Sagne, où il se rendait plusieurs fois par semaine.

Alors même qu'elle ne fournissait pas matière à un long article nécrologique, sa carrière ne fut pas inutile; loin de là. Elle a été celle d'un médecin dévoué, c'est-à-dire qu'elle représente — surtout à la Montagne — une longue série de bienfaits et d'actes de dévouement. M. Lardy, qui a d'ailleurs présidé à plusieurs reprises et pendant longtemps la commission scolaire du Locle, pour ne rien dire des autres services publics qu'il a rendus, laisse beaucoup de regrets après lui.

**Vendanges.** — Les mises communales de Cornaux qui ont eu lieu hier n'ont pas fait dépasser le prix de 26 francs la gerle de blanc. — La levée du ban a lieu aujourd'hui.

**Locle.** — Lundi matin, l'échafaudage d'une maison en construction, à la Foule, Locle, s'est écroulé subitement, entraînant dans sa chute six ouvriers italiens, dont les uns purent s'accrocher aux cordages et les autres tombèrent sans se faire aucun mal, heureusement.

**Brenets.** — Dimanche, un pêcheur qui amarrait sa barque près de l'Arvoux, Brenets, remarqua une paire de chaussures d'homme, à moitié enfouies dans la vase du lit desséché du Doubs. En voulant les prendre, il s'aperçut qu'elles tenaient aux pieds d'un squelette d'homme. Les autorités des Brenets averties de cette lugubre découverte, ont fait recueillir les ossements, à côté desquels on a trouvé deux clefs et la monture d'un portemonnaie. On suppose que ce sont les restes d'un homme qui s'est noyé accidentellement il y a quelques années et qu'on n'avait jamais pu retrouver.

## CHRONIQUE LOCALE

### Conseil général de la Commune

Séance du 11 septembre

Il est donné lecture d'une pétition portant 840 signatures et demandant la construction de maisons ouvrières sur le terrain compris entre le Château et la rue des Moulins, de même que l'établissement derrière celle-ci d'une rue aboutissant au sentier du Château d'un côté et à la rue du Château de l'autre.

Le Conseil communal présente ensuite les rapports suivants:

1. Demande de crédits supplémentaires ascendant à la somme de 50,000 fr. environ, dont plus de la moitié pour le palier inférieur de la Reuse — où les travaux hydrauliques seront terminés dans quelques semaines — et le reste pour les études et primes de concours en vue de la création d'une usine et de l'aménage en ville des forces motrices.

2. Demande d'un crédit de 20,000 fr. pour réparations à faire suivant l'urgence et en échelonnant au collège des Terreaux. Ces réparations, objets d'un postulat du Conseil général, comprennent le remplacement de planchers et de doubles-fenêtres, des travaux de gypserie et de peinture, la pose de trois aiguères (une par étage) et des water-closets, avec siège mobile, appareil à chasse avec réservoirs automatiques.

3. Demande d'un crédit supplémentaire de 9,000 francs pour atteindre le chiffre des devis définitifs touchant les trois maisons avec neuf logements à construire aux Pares.

4. Deux demandes de crédits venant de la commission scolaire: l'un de 800 francs, dont 500 fr. pour l'inauguration de l'annexe au collège des Terreaux (fixée au 23 septembre) et 300 fr. pour celle du collège de Serrières; l'autre de 750 fr. pour compléter, dans ce dernier établissement, l'installation du gaz, réduite de beaucoup par la commission.

5. Demande d'un crédit de 1100 francs concernant trois subsides pour publicité concernant l'industrie des étrangers, soit 300 fr. d'une part pour le *Journal des étrangers*, dirigé par M. Adrien Perret, et, d'autre part, 500 fr. pour l'Office des étrangers et 300 fr. pour le *Journal de la Suisse occidentale*, dirigés par M. Boillot-Robert.

6. Demande d'un crédit de 2800 fr. pour la construction d'une annexe au local actuel situé à mi-côte de Chaumont et destiné à loger le cantonnier.

7. Autre crédit, de 1500 francs, à répartir sur trois années budgétaires pour réparations urgentes à la maison de Pierre-Gelée, au-dessus de Corcelles.

8 et 9. Demandes de ratifier la cession à M. Porret-Ecuyer d'un terrain de vingt mètres carrés, au bois de l'Hôpital, pour le prix de un franc le mètre, et un arrangement conclu avec M. Ed. Weiss, pour le rachat d'un petit terrain sur lequel se trouve la fontaine publique de Maujobia.

10. Trois demandes d'agrégations portant sur dix personnes. — Renvoyé à la commission.

Il est donné acte à la commission spéciale que la demande d'un crédit de 10,000 fr. destiné à des aménagements dans les caves de l'hôtel du Peyrou a été retirée, ensuite d'arrangements pris avec les locataires.

Le Conseil discute la pétition lue au commencement de la séance.

M. *Bouvier* demande, en présence du crédit supplémentaire pour les maisons des Pares et de la pétition tendant à la construction de nouvelles maisons à bon marché sur la pente Est du Château, que le tout soit renvoyé au Conseil communal pour nouvelle étude. L'orateur craint que les habitations à bon marché ne coûtent aussi cher à la fin que les travaux du Port.

M. *Monnier* estime que ces deux questions n'ont aucune connexité. D'un côté, il y a la demande des pétitionnaires qui nécessitera une étude aussi sérieuse qu'elle le mérite; de l'autre, des crédits supplémentaires demandés ensuite de devis définitifs succédant à un devis provisoire.

M. *Jeanrenaud*, bien qu'opposé au tracé proposé, auquel il préférerait celui qui ferait passer la nouvelle voie sous la rue du Château, est d'avis qu'on ne peut laisser plus longtemps tel quel le foyer d'infection que constitue la rue des Moulins.

M. *Hartmann* croit que l'entreprise désirée est grosse de fortes dépenses et demande que le Conseil communal ait en tout cas le temps d'étudier l'affaire à fond et ne présente de rapport que l'année prochaine.

M. *Wavre* dit qu'on est justifié en tablant sur de bonnes subventions des propriétaires dont la voie projetée mettrait les immeubles en valeur. Il n'approuve pas le tracé proposé et se demande jusqu'à quel point la construction de maisons au pied du Château n'entraverait pas en cas de feu la défense de celui-ci.

La pétition est prise en considération et renvoyée au Conseil communal.

Le Conseil vote les conclusions des rapports compris sous chiffres 4, 7, 8 et 9. — A propos de l'inauguration des nouveaux bâtiments scolaires, M. Jeanrenaud fait la proposition d'associer à la fête les ouvriers qui ont pris part à la construction, mais il la retire sur l'observation de M. Hartmann que ces ouvriers sont maintenant dispersés et qu'ils ont d'ailleurs été avantagés à diverses phases de la construction.

Le crédit de 2800 fr. pour la maison du cantonnier sur la route de Chaumont fait l'objet d'une discussion, MM. Béguin-Bourquin et Wavre mettant en doute que cette somme suffise, tandis que MM. Hartmann et Monnier répondent qu'il y

a des installations déjà faites et de certaines conditions dont il faut tenir compte.

La discussion est interrompue après constatation que le Conseil n'est plus en nombre. La suite de la session est remise au lendemain, mardi, à 4 heures.

**Conseil général.** — Le Conseil se réunira par devoir aujourd'hui à 4 heures, Hôtel-de-Ville, pour suivre à son ordre du jour.

**Asile des vieillards.** — On nous écrit:

Dimanche, en promenade solitaire du côté de Beaugard, je fus attiré dans la propriété de l'Asile des vieillards par les accords d'une joyeuse fanfare.

Le portail grand ouvert laissait libre passage à mamans et poussettes: il n'y avait donc pas à se gêner.

Un des pensionnaires de l'Asile me dit que la Musique de Serrières faisait sa visite annuelle et qu'à cette occasion on avait arboré quelques drapeaux. Profitant d'un des sièges mis à la disposition du public sous les grands arbres, je pus jouir du concert donné par la Musique de Serrières.

Cette société, dont le répertoire est varié, mérite des félicitations. Composée d'amateurs peu fortunés, qui se donnent beaucoup de peine pour obtenir un résultat certainement satisfaisant, elle est digne des encouragements et de l'appui de tous. C'était plaisir de voir de nombreux bambins danser à la grande joie des vieillards qu'ils rajeunissaient.

Pour ma part et au nom de tous, j'en suis sûr, je remercie sincèrement cette modeste et vaillante société des agréables moments qu'elle a offerts à jeunes et vieux dimanche après midi.

**Accident.** — Hier après midi, dans une maison en construction au Plan, un maçon tessinois nommé Rossinelli et âgé d'environ soixante ans, a fait une chute de la hauteur d'un second étage, en portant, avec l'aide d'un camarade, une pierre qui fit basculer à un moment donné.

Il a été transporté à l'hôpital Pourtalès, où l'on a constaté une plaie, qui n'offre pas de gravité, à la tête. En revanche, le blessé se plaint de douleurs dans la région de l'estomac. La nuit n'a pas été trop mauvaise pour lui.

## CORRESPONDANCES

Monsieur le rédacteur,

C'est avec une pénible surprise que tout homme de bien aura constaté dimanche matin, à Colombier, le départ du bataillon de recrues pour les grandes manœuvres dans le Jura.

On se demande à quoi servent les belles lois concernant le repos des troupes et des employés des services de transports le dimanche!

Ces militaires, transportés de Colombier à Bienne par train spécial, obligent donc nombre d'employés de chemin de fer et autres à être à leur poste, et les privent du repos qui leur est dû et acquis par la loi sur le repos du dimanche!

Comme c'est logique! et moral! Mais devant le militaire il faut que tout s'incline et que les lois soient violées! C'est une vieille histoire, et l'on comprend facilement le vent qui souffle un peu partout contre ce militarisme effrené qui nous coûte les oreilles et qui se croit tout permis!

Quand la corde est assez tendue elle se casse, cela ne peut manquer, et en attendant tous les gens sérieux protestent énergiquement contre de semblables procédés, qui se renouvellent, hélas! trop souvent!

Espérant que ces lignes tomberont sous les yeux de ceux que cela concerne, veuillez agréer, Monsieur, mes bien sincères salutations.

Un abonné.

Neuchâtel, le 9 septembre 1893.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez publié dans votre numéro du 7 septembre un entrefilet par lequel vous jétiez un blâme sur la Société *Sainte-Hélène* et sur la fête qu'elle a donnée il y a huit jours.

« Le silence, disiez-vous, s'impose à plus d'un titre », et vous ajoutiez en terminant: « Nous voulons espérer que la *Sainte-Hélène* saisira la première occasion pour rentrer en bonne grâce auprès de notre public ».

Nous ne saurions attribuer ce langage sévère à votre rédaction elle-même. Nous supposons que quelques personnes malveillantes vous auront fait, de notre fête et de notre société, un rapport peu flatteur, et c'est contre l'appréciation de ces personnes que nous venons protester aujourd'hui.

La société que nous avons l'honneur de représenter, formée essentiellement d'ouvriers, n'a certes pas la prétention d'organiser des fêtes absolument irréprochables à tous égards. Elle manque pour cela, non seulement du temps dont d'autres disposent pour organiser leurs fêtes, mais encore de l'argent que de nombreux membres passifs donnent chaque année à d'autres sociétés et qui facilite — ceux qui n'en ont pas le savent trop — toutes les entreprises.

Mais malgré le désavantage de cette situation, la *Sainte-Hélène* a organisé déjà plusieurs fêtes réussies et celle de dimanche dernier a eu plein succès, n'en déplaise à qui que ce soit.

Il ne s'y est passé aucune dispute, rien d'inconvenant, nous le déclarons et — si nous faisons erreur — nous invitons ceux qui auraient quelque désordre à nous signaler, à le faire en signant de leur nom.

Quant à la société elle-même, elle vient d'être réorganisée sur de nouvelles bases, et nous espérons qu'elle verra de nouveaux membres passifs venir bientôt, nombreux, encourager ses efforts.

Voilà tout ce que nous tenons à dire au public pour le moment. Nous ne croyons pas avoir démérité de sa « bonne grâce » et cela nous suffit, nous ne sollicitons pas la « bonne grâce » de quelques personnalités à nous bien connues, qui jamais ne nous ont témoigné que mauvaise grâce. Leur animosité a, du reste, des causes inavouées que nous saurons mettre en lumière à l'occasion, s'ils tentent bien plus souvent de jeter le discrédit sur nos personnes et sur notre activité.

Il nous suffit, aujourd'hui, de leur rappeler que, si le public de Neuchâtel encourage des sociétés de tout genre, il ne le fait certainement pas pour ceux qui sont l'objet de ses faveurs, lancent à d'autres, à de plus petits qu'eux — à de plus modestes, dirions-nous — des insinuations calomnieuses et des coups de pied d'ânes.

Agréez, etc.

Le comité de la Société « Sainte-Hélène ».

Malgré les déclarations qui précèdent, nous ne retirons rien de notre entrefilet de jeudi dernier. (Red.).

## DERNIÈRES NOUVELLES

Delémont, 11 septembre.

Les manœuvres de lundi du II<sup>e</sup> corps ont de nouveau eu lieu aux environs de Delémont. La cinquième division s'était fortifiée sur les hauteurs qui dominent cette ville au nord-ouest; la troisième l'a attaquée en suivant la clairière dite « Sous les champs de Domont » et les bois qui la dominent.

Trois engagements ont eu lieu sur ce front restreint. Finalement, la cinquième division s'est retirée par le défilé de la Birse sur Laufon, où elle a été cantonnée le soir. Elle n'a pas été inquiétée dans sa retraite, le signal de cesser les manœuvres ayant été donné.

La troisième division est entrée en possession de Delémont, où sont ses avant-postes. L'engagement de mardi aura lieu probablement aux environs de Laufon.

L'état du colonel Rudolph inspire quelques inquiétudes. Il y a eu jusqu'ici quelques accidents de cheval, dus surtout aux difficultés du terrain. Ainsi, samedi, le docteur Dumont, de Berne, major de la VI<sup>me</sup> brigade, s'est cassé l'épaule; aujourd'hui, M. Ruffener, de Langenthal, capitaine de la batterie 17, s'est cassé la mâchoire, et le capitaine Rømer, premier adjudant de la III<sup>me</sup> division, s'est cassé le bras gauche en deux endroits.

Paris, 11 septembre.

Le général de Miribel, qui avait fait une chute de cheval, est à l'agonie.

Monsieur Abraham Bühlmann; Monsieur et Madame Jacob Bühlmann et leurs enfants, à Sorvillers; Monsieur et Madame Henry-Bühlmann et leurs enfants, à Colombier; Monsieur et Madame Ravicini-Bühlmann et leurs enfants; Mademoiselle Rose Bühlmann, à Vienne; Mademoiselle Bertha Bühlmann, à Hambourg; Monsieur Adolphe Bühlmann; Madame veuve Bühlmann et ses enfants, à Stanz; Madame veuve Esser et ses enfants, à Oberried, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur et tante,

**Madame Anna BUHLMANN née ESSER**, enlevée à leur affection, lundi 11 septembre, dans sa 64<sup>me</sup> année, après une courte mais pénible maladie.

Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous donnerai du repos.

Matth. XI, 28.

L'enterrement aura lieu mercredi 13 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Pares 23.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

### Banque cantonale neuchâteloise

Nous sommes acheteurs de:  
3 5/8 % Etat de Neuchâtel 1891, à 100 et int.  
4 1/2 % ditto 1877, à 103 »  
4 % Municipalité de Chaux-de-Fonds 1887, à 101.50 et intérêt.

Nous sommes vendeurs de:  
3 1/2 % Commune de Neuchâtel 1893, à 99 et intérêt.

Imprimerie H. WOLFRATH & C<sup>ie</sup>